

CS COMMUNICATION & SYSTEMES

Société Anonyme

54-56, avenue Hoche
75008 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

MAZARS
61, rue Henri Régnault
92075 La Défense Cedex

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

CS COMMUNICATION & SYSTEMES

Société Anonyme

54-56, avenue Hoche
75008 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CS COMMUNICATION & SYSTEMES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste

également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 « Faits caractéristiques de l'exercice » et 22 « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe aux comptes annuels relative à la continuité d'exploitation et aux raisons pour lesquelles les comptes annuels ont été arrêtés en retenant le principe de continuité. Ces notes exposent l'accord conclu le 5 juin 2013 avec les partenaires financiers du Groupe dont la mise en oeuvre est soumise à la réalisation d'une augmentation de capital de 15 M€ avant le 15 août 2013.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la Note 1 « Faits caractéristiques de l'exercice » et la note 22 « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée sur la situation de la société au regard de la continuité d'exploitation.
- Votre société détermine la valeur actuelle des titres de participation selon les modalités décrites dans la Note 2.c « Immobilisations financières » de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société et des données et hypothèses sur lesquelles elle se fonde et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2013

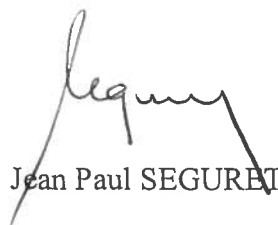
Les commissaires aux comptes

MAZARS

DELOITTE & ASSOCIES



Michel BARBET-MASSIN



Jean Paul SEGURET

CS SA . ETATS FINANCIERS

I. Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	Référence à l'annexe	Au 31/12/2012 Montant net	Au 31/12/2011 Montant net
Immobilisations incorporelles	3	15	27
Immobilisations corporelles	4	1	2
Immobilisations financières	5	66 542	76 532
Actif immobilisé		66 558	76 561
Clients et comptes rattachés	6	2 269	1 124
Autres créances	6	22 415	12 668
Disponibilités	7	988	689
Charges constatées d'avance		83	108
Actif circulant		25 755	14 589
Charges à répartir		0	0
TOTAL DE L'ACTIF		92 313	91 150

PASSIF (en milliers d'euros)	Référence à l'annexe	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Capital social		6 307	31 533
Primes liées au capital		52 458	44 708
Réserve légale		3 153	3 153
Réserves statutaires et contractuelles		450	450
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		(9 770)	(17 476)
Capitaux propres	8	52 598	62 368
Provisions pour risques et charges	9	83	83
Dettes financières	10 - 11	19 763	15 490
Dettes d'exploitation	11	1 100	1 319
Dettes diverses	11	18 769	11 890
Dettes		39 715	28 782
TOTAL DU PASSIF		92 313	91 150

II. Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Référence à l'annexe	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Chiffre d'affaires	12	2 820	2 150
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		187	
Autres produits		1	9
Produits d'exploitation		3 008	2 159
Achats et charges externes		647	766
Impôts, taxes et versements assimilés		49	39
Charges de personnel		1 279	1 412
Dotations aux amortissements et provisions		13	11
Autres charges		75	46
Charges d'exploitation		2 063	2 274
Résultat d'exploitation		945	(115)
Produits financiers de participations		86	85
Autres intérêts et gains sur cessions de valeurs mobilières		197	615
Reprises sur provisions et transferts de charges		204	158
Gains de change		1	
Produits financiers		488	860
Dotations aux amortissements et provisions financières		10 000	929
Intérêts et charges financiers		755	580
Pertes de change		1	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières		48	121
Charges financières		10 804	1 631
Résultat financier	14	(10 316)	(771)
Résultat courant avant impôt		(9 371)	(886)
Résultat exceptionnel	15	(405)	(16 840)
Intéressement et participation			
Impôts sur les bénéfices	16	6	250
RESULTAT NET		(9 770)	(17 476)

III. – Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)		Exercice 2012	Exercice 2011
Résultat net		(9 770)	(17 476)
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
- Amortissements/dépréciations d'actifs immobilisés et provisions pour risques		9 898	(232)
- Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés		14	(212)
Capacité d'autofinancement	(A)	142	(17 920)
Variation du BFR	(B)	(4 207)	11 245
Flux de trésorerie d'exploitation	(A)+(B)=(C)	(4 065)	(6 675)
cession nette d'immobilisations corporelles et incorporelles			332
Investissement financier net		91	126
Flux de trésorerie d'investissement	(D)	91	458
Remboursement d'emprunts et nouveaux emprunts et crédits		4 525	4 766
Augmentation / (réduction) de capital			1
Action d'auto-contrôle et de régularisation des cours			
Dividendes versés			
Flux de trésorerie de financement	(E)	4 525	4 767
Divers	(F)		
Variation nette de trésorerie	(C)+(D)+(E)+(F)=(G)	551	(1 450)
Trésorerie en début de période	(H)	437	1 887
Trésorerie de fin de période	(H)+(G)=(I)	988	437

IV. – Annexe aux comptes sociaux 2012

Note 1 – Faits caractéristiques de l'exercice

Le groupe a conclu le 27 avril 2012 un accord avec ses partenaires bancaires et financiers qui, moyennant divers nantissements de titres et de garanties, acte :

- le rééchelonnement et l'amortissement du prêt à moyen terme de 10,4 M€ du 15 juillet 2012 jusqu'au 30 janvier 2015 au plus tard ;
- le report de l'échéance du crédit relais de 5,4 M€ du 30 juin 2012 jusqu'au 31 décembre 2013 au plus tard ;
- l'ouverture de lignes confirmées jusqu'au 31 décembre 2013 de 19 M€ et de 8 M€ respectivement pour de nouveaux cautionnements et de nouvelles couvertures de change destinés principalement à la mise en œuvre de nouveaux contrats commerciaux ;
- la confirmation et l'aménagement de la convention d'affacturage avec Eurofactor, avec un plafond de financement de 14 M€ jusqu'au 31 décembre 2013 ;
- la confirmation et l'aménagement de la ligne de mobilisation de créances Loi Dailly accordée par OSEO, avec un plafond de financement porté à 17,5 M€ jusqu'au 30 juin 2013 ;
- La mise en place d'un concours bancaire garanti par les créances « Crédit Impôt Recherche » pour l'exercice 2011.

Le groupe a également obtenu le rééchelonnement jusqu'en septembre 2013 du solde (soit environ 7 M€) du moratoire fiscal et social qui lui avait été accordé en 2011.

L'assemblée Générale Mixte du 29 juin 2012 a décidé la réduction du capital social de 25 226 328 euros, le ramenant de 31 532 910 euros à 6 306 582 euros par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action de 5 euros à 1 euro. La somme de 25 226 328 euros correspondant au montant de la réduction de capital a été affectée au compte « prime d'émission ».

Le 1er octobre 2012, CS a finalisé la cession de son activité « Transport ITS » à Sanef opérateur de service global et spécialiste des infrastructures de mobilité, pour une valeur d'entreprise de 15 M€. Cette opération concrétise le recentrage stratégique de CS et s'inscrit dans le processus de désendettement du groupe et de renforcement de ses fonds propres.

Le 31 décembre 2012, l'ensemble des titres CS Systèmes d'Information détenu par CS SA a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 10 M€.

Compte tenu de nouveaux accords conclus le 5 juin 2013 avec les partenaires financiers et du processus engagé de renforcement des fonds propres (Cf. Note 22 – événements postérieurs à la clôture), le conseil d'administration a décidé d'arrêter les présents états financiers dans une perspective de continuité d'exploitation.

Note 2 - Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice 2012 sont établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable ainsi qu'avec les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes consolidés de l'ensemble constitué par CS et ses filiales sont présentés par ailleurs.

L'établissement des états financiers, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans lesdits états financiers. Ces estimations peuvent être révisées en cas de changement dans les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. Elles concernent principalement les tests de valeurs sur les actifs et les provisions.

a) Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles comprennent principalement :

- des brevets et licences, amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève ;
- des logiciels d'application, amortis sur 3 ans
- des fonds de commerce acquis. Les fonds de commerce ne sont pas systématiquement amortis mais font l'objet de dépréciation fonction du résultat du test de dépréciation annuel.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition), à leur coût de production ou valeur d'apport.

L'amortissement pour dépréciation est calculé selon la méthode linéaire, en fonction de la durée prévisible d'utilisation des biens. Il est tenu compte d'une valeur résiduelle lorsqu'elle est significative.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Immobilisations	Durée
Constructions et aménagements	10 à 20 ans
Mobiliers administratifs	3 à 10 ans
Matériels d'entreprise et matériels de transport	4 à 5 ans
Matériels informatiques	3 à 7 ans
Autres immobilisations	1 à 5 ans

L'écart éventuel entre l'amortissement fiscal et l'amortissement pour dépréciation est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions réglementées.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au prix de revient des titres et sont amortis par le biais d'un amortissement dérogatoire.

Lorsque les titres de société sont acquis avec une clause de complément de prix dépendant des performances pluriannuelles futures de l'entreprise, la valeur d'inscription au bilan tient compte de cette estimation provisoire du complément de prix sous le poste "dettes sur immobilisations". Cette estimation est mise à jour à chaque arrêté annuel.

Les titres de participation sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée comme une valeur d'utilité, en fonction de l'actif net comptable ré-estimé, de la rentabilité et des perspectives d'avenir, s'avère inférieure au coût d'acquisition. Pour ce faire, la société compare la valeur nette des titres de participation à leur valeur actuelle obtenue selon un test de valeur. Cette valeur d'utilité est déterminée dans la perspective de continuité d'exploitation.

Le test de valeur a été conduit en utilisant une approche prévisionnelle fondée sur les flux de trésorerie futurs (méthode des "discounted cash-flows") :

- Les flux de trésorerie futurs d'exploitation résultant des prévisions budgétaires sur un horizon de 5 ans sont actualisés au taux (avant impôt) correspondant au coût moyen pondéré du capital.
- La valeur terminale a été estimée à partir du cash-flow libre reporté à l'infini en retenant une croissance perpétuelle.
- Les flux de trésorerie futurs reposent sur des données prévisionnelles (chiffres d'affaires, marges, ...) qui par nature ne peuvent être confirmées, et établies à partir d'hypothèses les plus probables à la date de leur établissement. Ces hypothèses sont susceptibles de ne pas rester valides tout au long de la période d'estimation et de prévision considérée. Des abattements ont été effectués sur la croissance des chiffres d'affaires et des résultats des plans détaillés établis par les équipes opérationnelles

Les prêts consentis dans le cadre de la participation obligatoire des employeurs à l'effort de construction sont dépréciés afin de ramener leur montant à leur valeur probable de réalisation.

d) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

e) Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Y figurent notamment :

- les provisions pour restructuration qui couvrent, dès que ces mesures ont été décidées et annoncées avant la date de clôture, essentiellement les frais de licenciement, les préretraites, les coûts de fermeture d'exploitation, de mise au rebut d'immobilisations et autres actifs,
- les provisions pour charges, risques et pénalités,
- les provisions pour litiges prud'homaux et liés à des cessions d'actifs.

Les redressements fiscaux notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne font pas l'objet d'une provision lorsque la société estime que les points soulevés ne sont pas justifiés et lorsqu'il existe une probabilité suffisante de faire valoir le bien-fondé de sa position dans le contentieux en cours.

f) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres (déterminée sur la base du cours moyen du mois de clôture pour les titres cotés et sur la base de la valeur probable de réalisation pour les autres valeurs) est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

Les actions propres détenues sont classées en valeur de placement lorsqu'elles sont acquises aux fins de régularisation des cours ou afin d'être transférées aux bénéficiaires de plan d'achats d'actions. Dans les autres cas, les actions auto détenues figurent en immobilisations financières.

g) Produits et charges exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel ou de leur non-récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société, tels que plus ou moins-values liées aux cessions, charges de restructuration ou amortissements exceptionnels d'immobilisations.

Les coûts liés aux acquisitions et cessions de participations sont également classés sous cette rubrique.

Conformément aux principes comptables, toute dotation et reprise de dépréciation des titres d'une filiale est classée en résultat financier. Le gain ou la perte réalisée lors de la cession impacte le résultat exceptionnel.

h) Engagements vis à vis du personnel

La société a conclu fin 1998 un accord facultatif visant à prendre en charge une partie de la couverture médicale d'anciens salariés. Ce régime concerne des salariés mis à la retraite avant le 1^{er} janvier 1999.

Les salariés de la société ne bénéficient pas d'indemnité de départ à la retraite.

La société n'est engagée que dans un régime frais de santé à cotisations définies qui prévoit des versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds. Ces versements sont comptabilisés en charge de l'exercice.

i) Instruments financiers

Il n'est pas dans la vocation de la société de réaliser des opérations spéculatives. Aussi, divers instruments financiers, négociés avec des contreparties de premier rang, peuvent être utilisés pour réduire l'exposition aux risques de taux et de change.

Afin de réduire le coût financier de ses emprunts à moyen et long terme, la société gère son exposition au risque de taux d'intérêts afin, concernant l'endettement à taux variable, de se prémunir contre une augmentation des taux d'intérêts, et concernant l'endettement à taux fixe, de bénéficier d'une éventuelle diminution des taux d'intérêts. La société a utilisé jusqu'au 16 juillet 2012 un contrat d'échanges de taux (swaps de taux d'intérêts).

L'endettement résiduel est à très court terme et résulte des flux de trésorerie quotidiens. La stabilité et la modération actuelle des taux d'intérêts rendent la couverture inutile.

j) Conversion des éléments en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice, à l'exception des créances et des dettes faisant l'objet d'un contrat de couverture de change à terme qui sont converties au cours de couverture. La différence, résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises, est portée en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change sont couvertes par une provision pour risques.

k) Consolidation

En tant que société mère, la société prépare des comptes consolidés.

l) Frais émission d'emprunt

Les frais spécifiques à l'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Note 3 - Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 01/01/2012	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Au 31/12/2012
Concessions, brevets, licences	5 377		(5 336)		41
Autres	-				
Total des valeurs brutes (a)	5 377		(5 336)		41
	Au 01/01/2011	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Concessions, brevets, licences	5 355	36	(14)		5 377
Autres	-				-
Total des valeurs brutes (a)	5 355	36	(14)		5 377

Amortissements et provisions	Au 01/01/2012	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Au 31/12/2012
Concessions, brevets, licences	5 350	12	(5 336)		26
Autres	-				-
Total des amortissements et dépréciations (b)	5 350	12	(5 336)		26
Valeurs nettes (a)-(b)	27	(12)	-		15
	Au 01/01/2011	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Concessions, brevets, licences	5 355	9	(14)		5 350
Autres	-				-
Total des amortissements et dépréciations (b)	5 355	9	(14)		5 350
Valeurs nettes (a)-(b)	0	27	-		27

Note 4 - Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)

Valeurs brutes	Au 01/01/2012	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Au 31/12/2012
Mobilier et matériel de bureau et informatique	5				5
Autres	-				-
Total des valeurs brutes (a)	5				5
	Au 01/01/2011	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Mobilier et matériel de bureau et informatique	12	1	(8)		5
Autres	-				-
Total des valeurs brutes (a)	12	1	(8)		5

Amortissements et provisions	Au 01/01/2012	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Au 31/12/2012
Mobilier et matériel de bureau et informatique	3	1			4
Autres	-				-
Total des amortissements et dépréciations (b)	3	1			4
Valeurs nettes (a)-(b)	2	(1)			1
	Au 01/01/2011	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Mobilier et matériel de bureau et informatique	10	1	(8)		3
Autres	-				-
Total des amortissements et dépréciations (b)	10	1	(8)		3
Valeurs nettes (a)-(b)	2	-	-	-	2

Note 5 – Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Titres de participation	131 382	131 419
Prêts	48	116
Dépôts et autres		
Total	131 430	131 535

La valeur d'acquisition des titres a été comparée avec leur valeur actuelle selon la méthode mentionnée à la note 2-c. Le détail des titres de participation se trouve dans le tableau qui figure en note 21.

En ce qui concerne les actions d'autocontrôle, voir la note 7.

L'évolution du poste titre de participation est la suivante :

	Exercice 2012	Exercice 2011
Valeur brute au 1er janvier	131 419	131 577
Augmentation	-	-
Diminution	(37)	(158)
Valeur brute au 31 décembre	131 382	131 419
Dépréciations au 1er janvier	54 987	54 715
Dotations	10 000	430
Reprises	(112)	(158)
Dépréciations au 31 décembre	64 875	54 987

Le poste « prêts » est constitué essentiellement des investissements effectués dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction.

Les titres CS Systèmes d'Information ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 10 000 K€ au 31 décembre 2012. Le montant global de la provision pour dépréciation des titres CS Systèmes d'Information s'élève à 60 000 K€ au 31 décembre 2012.

Note 6 : Echancier des créances

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012				Au 31/12/2011
	Montant brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Montant brut
<u>Créances de l'actif immobilisé :</u>					
- Prêts	48			48	116
- Autres immobilisations financières	0				0
<u>Créances d'exploitation :</u>					
- Clients	2 270	2 270			1 124
- Clients douteux	97		97		97
- Personnel et comptes rattachés					
- Etat et autres collectivités	18 609	85	18 524		12 200
- Groupe (comptes-courants)	3 822	3 806		16	483
- Débiteurs divers					
- Charges constatées d'avance	83	83			108
Total	24 929	6 244	18 621	64	14 128

Note 7 – Valeurs mobilières de placement

Les actions d'autocontrôle sont classées conformément aux principes décrits à la note 2-f.

L'évolution du poste est la suivante :

	Quantité	Valeur brute	En valeurs mobilières de placement
Au 31/12/2010	226 190	3 686 387	3 686 387
Acquisitions	132 575	540 737	
Cessions	(105 575)	(552 129)	
Transferts	(4 588)	(92 228)	
Au 31/12/2011	248 602	3 582 767	3 582 767
Acquisitions	233 790	698 559	
Cessions	(251 712)	(742 213)	
Transferts			
Au 31/12/2012	230 680	3 539 113	3 539 113

La valeur nette des actions propres détenues est fonction du cours moyen du mois de clôture. Les autres valeurs mobilières sont constituées de placements monétaires dont l'évaluation au bilan ne diffère pas de la valeur de marché.

Dépréciation des valeurs mobilières de placement :

En euros	Montant
01/01/2011	2 453 651
Augmentation	500 035
Diminution	0
Au 31/12/2011	2 953 686
Augmentation	
Diminution	88 766
Au 31/12/2012	2 864 920

Note 8 - Capital social

(en euros)	En 2012		En 2011	
	En nombre	En valeur	En nombre	En valeur
A l'ouverture	6 306 582	31 532 910	6 306 553	31 532 765
Augmentation de capital :				
- Exercice de BSA			29	145
- Exercice de stock-options	-		-	-
Variation exercice (réduction capital)	-	(25 226 328)	-	-
A la clôture	6 306 582	6 306 582	6 306 582	31 532 910

Un droit de vote double est accordé lorsqu'il est justifié d'une inscription au nominatif au nom du même actionnaire depuis plus de deux ans.

L'assemblée Générale Mixte du 29 juin 2012 a décidé une réduction du capital social de 25 226 328 euros, ramenant ce dernier de 31 532 910 euros à 6 306 582 euros par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action de 5 euros à 1 euro. La somme de 25 226 328 euros correspondant au montant de la réduction de capital a été affectée au compte « prime d'émission ».

Variation des capitaux propres :

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Affectation du résultat 2011	Augmentation de capital	Transfert 2011	Dividende Versé	Autres Mouvements	Résultat 2012	Au 31/12/2012
Capital social	31 533					(25 226)		6 307
Primes diverses	44 708	(17 476)				25 226		52 458
Réserve légale	3 153							3 153
Réserve indisponible	450							450
Autres réserves								0
Report à nouveau								0
Dividende versé								
Résultat	(17 476)	17 476					(9 770)	(9 770)
Total	62 368	0	0	0	0	0	(9 770)	52 598
(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Affectation du résultat 2010	Augmentation de capital	Transfert 2011	Dividende Versé	Autres Mouvements	Résultat 2011	Au 31/12/2011
Capital social	31 533							31 533
Primes diverses	46 671	(1 963)						44 708
Réserve légale	3 153							3 153
Réserve indisponible	450							450
Autres réserves	30 000	(30 000)						0
Report à nouveau	19 160	(19 160)						0
Dividende versé								
Résultat	(51 124)	51 124					(17 476)	(17 476)
Total	79 843	0	0	0	0	0	(17 476)	62 368

Les caractéristiques essentielles des plans d'options de souscription et d'achats d'actions existant au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

	Plan d'options d'achat 2003 - 1	Plan d'options d'achat 2003 - 2	Plan d'options d'achat 2004
Date du Conseil d'Administration	13/01/2003	05/09/2003	25/11/2004
Nombre maximum d'options offertes à l'origine	20 000	19 000	2 500
Options détenues par les mandataires sociaux au 31/12/2011	-		
Délai maximum d'exercice des options	13/01/2013	05/09/2013	25/11/2014
Prix de souscription ou d'achat	15,25	15,25	26,00
Options de souscription ou d'achat restant au 31/12/2011	18 700	4 000	2 500
Variation du nombre d'options au cours de l'exercice 2012	-	-	-
Options de souscription ou d'achat restant au 31/12/2012	18 700	4 000	2 500

La situation des Bons de Souscription d'Actions est la suivante :

	BSAR B
Nombre de BSAR au 01/01/2012	164 993
expirés au cours de la période	-
Exercés au cours de la période	-
Nombre de BSAR au 31/12/2012	164 993
Parité	1/1
Date de validité	09/12/2013
Prix d'exercice (€)	45,48

Note 9 : Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Au 31/12/2012
Litiges et risques divers	83				83
Risques sur filiales					
Total	83				83

	Au 31/12/2010	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Au 31/12/2011
Litiges et risques divers	596			513	83
Risques sur filiales	0				
Total	596			513	83

Note 10 : Emprunts

Le financement du groupe a été redéfini par les termes de l'accord signé le 27 avril 2012, selon les termes ci-après sous réserve d'un renforcement des fonds propres consolidés devant intervenir d'ici à la fin de l'année 2012. L'ensemble des outils de financement est par conséquent considéré à court terme dans les comptes au 31 décembre 2012. Les échéances indiquées sont celles existantes au 31 décembre 2012 et ne tiennent pas compte du nouvel accord conclu le 5 juin 2013 (voir note 22) :

1. Emprunt MLT de 10,4 M€ :

- Modalités de remboursement :

L'accord avec les partenaires prévoient un rééchelonnement et des amortissements du 15 juillet 2012 jusqu'au 31 janvier 2015 au plus tard.

2. Ligne de crédit OSEO garantie par la créance 2010 « Crédit Impôt recherche » de 4,8 M€

- Modalités de remboursement :

Le 30 juin 2014 4 756 000 €

Soit la date d'encaissement effectif par l'emprunteur dudit crédit d'impôt.

3. Ligne de crédit OSEO garantie par la créance 2011 « Crédit Impôt recherche » de 4,6 M€

- Modalités de remboursement :

Le 30 juin 2015 4 607 000 €

Soit la date d'encaissement effectif par l'emprunteur dudit crédit d'impôt.

Note 11 – Echancier des dettes

(en milliers d'euros)	Fin 2012	Dont à moins d'un an	Dont à plus un an	Fin 2011
Emprunt obligataire	-			-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	19 763	19 763		15 490
Emprunts et dettes financières diverses	-	-		-
Fournisseurs et comptes rattachés	366	366		726
Personnel et comptes rattachés	113	113		252
Sécurité Sociale et autres organismes	246	246		218
Etat et autres collectivités	374	374		123
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe (comptes courants)	18 524		18 524	11 705
Autres dettes ⁽²⁾	246	246		185
Produits constatés d'avance	-	-		-
Total	39 632	21 108	18 524	23 030

(1) Le montant indiqué en Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit sont ceux existants au 31/12/2012 et ne tiennent pas compte du nouvel accord conclu le 5 juin 2013

(2) Sous cette rubrique figure la dette sociale et fiscale au 31 décembre 2012 de 138 K€ en principal, constituée de février à mai 2011 selon le plan d'étalement négocié le 29 avril 2011 et dont les remboursements s'échelonnent jusqu'en septembre 2013.

Note 12 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente essentiellement les prestations de services facturées aux sociétés du Groupe.

Note 13 – Personnel

	2012	2011
Ingénieurs et cadres	2	2
Collaborateurs / employés	0	0
Total	2	2

(en milliers d'euros)	2012	2011
Rémunérations allouées aux organes d'administration	75	46
Rémunération allouées aux organes de direction :		
- Rémunérations	873	963
- Paiements sur base d'actions ⁽¹⁾		6

(1) Evaluation de l'avantage consenti sur la base de 1 938 actions livrées en avril 2011.

CS n'a consenti aux organes d'administration et de gestion ni avance ou crédit, ni contracté d'engagements pour leur compte (pension de retraite ou autres). Le conseil d'administration de CS, dans sa séance du 12 juillet 2005 a alloué à deux dirigeants une indemnité de départ en cas de révocation ou de non renouvellement des fonctions, suivis d'un départ définitif du groupe, sauf abus de biens sociaux ou volonté de nuire, égale à 150% de leur rémunération brute annuelle 2007 (rémunération forfaitaire ou rémunération fixe + variable à 100%). Ces indemnités sont subordonnées au respect de conditions de performance.

Note 14 : Résultat financier

(en milliers d'euros)	2012	2011
Dividendes et produits de filiales	86	85
Dépréciations/reprises d'immobilisations financières	(9 885)	(271)
Dépréciations/reprises de valeurs mobilières de placement	89	(500)
Autre résultat financier	(606)	(85)
Total	(10 316)	(771)

Note 15 : Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	Cessions d'actifs	Filiales	Autres	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Abandons de créance					(15 640)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					14
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	(14)			(14)	241
Reprises sur provisions					513
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			(391)	(391)	(1 968)
Dotations exceptionnelles sur provisions					
Total	(14)		(391)	(405)	(16 840)

Conformément aux principes comptables, les reprises de dépréciation sur titres de participations cédées sont comptabilisées en résultat financier.

En 2011, CS SA a consenti un abandon d'une partie de sa créance en compte courant en faveur de sa filiale CS Systèmes d'information pour un montant de 15.640.000 €.

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion correspondent essentiellement à des coûts et honoraires sur les restructurations engagées en 2012.

Note 16 : Impôts sur les bénéfices

Le montant de l'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	2012	2011
Produits à recevoir des filiales intégrées fiscalement	6	252
Charge d'impôt du groupe à verser		
Charge consécutive aux redressements fiscaux acceptés		
Autres		(2)
Total	6	249

Groupe d'intégration fiscale

La société mère a constitué un groupe d'intégration fiscale avec certaines filiales. Chaque société calcule et comptabilise sa charge d'impôts comme en l'absence de régime de groupe. L'éventuelle économie d'impôt qui pourrait résulter de l'application du régime bénéficie à la société mère CS Communication et Systèmes.

La société, en tant que mère du groupe fiscal, dispose d'un déficit fiscal indéfiniment reportable de 215 M€ en fin 2012.

Note 17 : Charges à payer et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)	2012	2011
Charges à payer rattachées à des comptes de passif :		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (intérêts)		89
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142	492
- Dettes fiscales et sociales	99	303
- Dettes diverses	28	
Total	269	884
Produits constatés d'avance	-	-

Note 18 : Eléments concernant les entreprises liées

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Bilan		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations en valeurs brutes	131 382	131 419
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Créances clients et comptes rattachés	2 270	1 221
Comptes courants et autres (actif)	3 822	473
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(77)	(71)
Comptes courants et autres (passif) (1)	(18 524)	(11 705)
Compte de résultat		
Dividendes reçus		
Autres produits financiers	206	592
Autres charges financières	(10 000)	
Abandon de créance reçu	-	-
Abandon de créance consenti (2)		(15 640)

(1) Au 31 décembre il s'agit de comptes courants d'intégration fiscale avec les filiales intégrées dans le Groupe CS dont les montants avec CS SI et Diginext correspondent intégralement aux créances de Crédit Impôt Recherche nées chez CS SI et Diginext en 2010, 2011 et 2012 remboursables respectivement en 2014, 2015 et 2016.

(2) En 2011 CS SA a procédé à un abandon d'une partie de sa créance en compte courant en faveur de sa filiale CS Systèmes d'information pour un montant de 15.640.000 €.

Note 19 : Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	2012	2011
Engagements donnés :		
Indemnités de départ en retraite et frais de santé des inactifs (cf. 2-h)	1 710	1 457
Crédit-bail mobilier (redevances restant à courir)	-	-
Crédit-bail immobilier (redevances restant à courir) (cf. 19-a)	-	-
Avals et cautions et engagements liés à l'exécution des marchés (hors avances reçues déjà comptabilisées)	-	-
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles - titres	33 402	38 501
Avals, cautions et garanties (cf. 19-b)	26 252	42 305
Autres garanties données		
Couvertures de taux d'intérêts - swaps (cf. note 10)		6 400
Engagements reçus :		
Avals, cautions et garanties	-	-
Abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune	15 640	15 640

19-a Informations en matière de crédit-bail : Néant

19-b Avals, cautions et garanties donnés

Dont :

(en milliers d'euros)	2012	2011
Garanties données antérieurement à l'accord du 5 mai 2011 sur lignes de financement Groupe	10 000	10 000
Garanties données ou reconduites dans le cadre de l'accord du 27 avril 2012 sur les lignes de financement, change, cautions et couverture matières de sa filiale CS SI	12 505	24 062
Garanties de loyer	3 747	8 243

Note 20 – Locations immobilières simples

Néant

Note 21 – Filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société (en milliers €)	Capital	Capitaux propres, autres que le capital et le résultat de l'exercice	Quote-part du Capital détenue (en %)	Valeur nette comptable des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
1 - Filiales (détenues à plus de 50 %) :					
CS SI CS Systèmes d'Information	3 285	850	99,99	65 494	(1 614)
CS Electronics ⁽¹⁾	ND	ND	99,99	0	ND
2 - Participations (détenues entre 10 % et 50 %) :					

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations :

	Filiales		Participations	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
- Valeur brute	129 687	318	1 377	0
- Valeur nette	65 494	0	1 013	0
Montant net des prêts et avances accordés	3 806	0	0	0
Montant net des prêts et avances obtenus	0	0	0	0
Montant des cautions et avals donnés (cf. note 19)	0	0	0	0

⁽¹⁾ CS Electronics est en liquidation judiciaire depuis 2001

Note 22 : Evénements postérieurs à la clôture

Le groupe CS et la société CS SI ont conclu le 5 juin 2013 un accord avec ses partenaires bancaires et financiers qui prévoit, sous réserve de la réalisation de cette augmentation de capital avant le 15 août 2013 :

- le remboursement anticipé du Crédit Moyen Terme de 10,4 M€ à hauteur de 7 M€ (le solde du Crédit Moyen Terme, soit 3,4 M€, faisant l'objet d'un abandon de créance de la part des Banques) ;
- la mise en place d'une nouvelle ligne de cautionnements et d'une nouvelle ligne de couvertures de change, respectivement pour un encours maximum de 5 M€ et de 3 M€, utilisables jusqu'au 31 décembre 2015 ;
- l'octroi par OSEO à CS d'un prêt de 3 M€ ainsi que le financement du CICE 2013 ;
- le maintien des lignes de mobilisation de créances d'OSEO et Eurofactor, respectivement jusqu'au 30 juin 2014 et jusqu'au 31 décembre 2014, la ligne d'OSEO étant portée de 17,5 M€ à 20 M€ ;
- la constitution d'un nouveau moratoire fiscal et social de 5 M€, après le remboursement anticipé du solde du moratoire existant, soit environ 1,8 M€.

Le groupe CS et la société CS SI disposeront ainsi des moyens financiers nécessaires à la continuité de son exploitation et à la mise en œuvre de sa stratégie de développement.